

Les veillées à Val-d'Illicz, au temps jadis

Autor(en): **Esborrat, Basile**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Volkskunde : Korrespondenzblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde**

Band (Jahr): **25 (1935)**

Heft 1

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1004816>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Korrespondenzblatt der Schweiz. | Bulletin mensuel de la Société
Gesellschaft für Volkskunde | suisse des Traditions populaires

25. Jahrgang — Heft 1 — 1935 — Numéro 1 — 25^e Année

BASILE ESBORRAT, Les veillées à Val-d'Illicz, au temps jadis. — Enquête:
Liste der Mitarbeiter. — Kraun. — Fragen und Antworten. — Bücher-
besprechungen.

Les veillées à Val-d'Illicz, au temps jadis.

PAR BASILE ESBORRAT, Val-d'Illicz.

C'est le retour de l'automne. Des jeunes gens ont trouvé les premières colchiques (*tzétagneulés*). Ils arborent à la boutonnière ou au chapeau cette fleur pâle qui, selon un dicton populaire, leur donne droit de recommencer les veillées, interrompues depuis Pâques.

Les veillées étaient autrefois le principal amusement de nos ancêtres. On peut les diviser en deux catégories :

1^o Les veillées, *sur semaine*, entre familles voisines.

2^o Les veillées des principales fêtes chômées : La St-Maurice fête patronale (22 septembre), les Rois, la Chandeleur, Pâques, la St-Joseph, mais pas le Nouvel-An. Ceux qui s'aventuraient ce soir-là étaient sensés courir toute l'année.

En automne, les montagnards redescendent dans la vallée. Au carillon poétique et harmonieux des clochettes¹⁾ répondent les notes rustiques de la cornemuse²⁾, les chansons des bergères et les huchées des jeunes gens, occupés à la forêt ou aux travaux des champs.

La réunion de toutes ces voix semble annoncer le prochain plaisir des veillées.

¹⁾ Dans le carillon de leur troupeau, les paysans cherchent à obtenir l'accord parfait de 4 de leurs plus belles clochettes ou sonnettes. — ²⁾ Un spécimen de cet instrument (joueur Clément) existe encore à Bonavan (Champéry).

Voici l'heure du jour
Où la jeune bergère
Pensant à son amour
Récite sa prière

a dit le pâtre chansonnier et nos ancêtres avaient conservé l'habitude de la prière en commun. L'on voyait parfois des voisins, trop tôt arrivés, se joindre à cette pieuse cérémonie ou en attendre silencieusement la fin devant la porte.

Simplicité et amitié d'heureuse mémoire! Souvent, avant d'entrer, les veilleurs avaient l'habitude de se déguiser (*dégués*) la voix par la porte entrebâillée de la chambre. L'un d'eux, le moins connu et le plus loquace, débitait toutes sortes de bons mots à l'adresse des maîtres de céans. Les meilleures langues lui répondaient de l'intérieur et ainsi se formait un duel avec l'inconnu, prélude qui mettait tout le monde en joie. Le mystificateur n'entrait pas le premier, il ne venait que plus tard dans la soirée, histoire de mieux tromper l'assemblée.

Voilà donc nos veilleurs réunis, souvent 20 à 30 de plusieurs familles, vieillards, parents et enfants. On se communique réciproquement les nouvelles de la vallée, on parle des malades, des récoltes, du bétail et de ce que disent les gazettes. Avant la construction de la grand' route (1867—70), rares étaient les journaux.

Le sujet épuisé, on passait habituellement au jeu des tarots¹⁾. Pendant ce temps, un grand-père racontait ses vieux souvenirs aux enfants assis en rond sur le plancher. Dans ses récits, revenaient toujours des histoires de serpents, de loups, de revenants, de follatons, sans oublier les exploits guerriers. Le jeune auditoire en avait la chair de poule, mais le narrateur lui promettait vie sauve moyennant d'être bien sage. Mais entre temps, la provision de noix s'est épuisée. Les gagnants sont généreux, tout le monde en a sa part, surtout les petits et les tarots sont abandonnés.

Souvent, dans l'assemblée se trouvait un soldat, revenu dernièrement du service étranger. On le priait de donner des nouvelles du service et de ses voyages. Il parlait du départ, des montagnes, des plaines, des villes traversées, des habitudes locales remarquées aux étapes, du service en garnison,

¹⁾ On achetait au marché de Monthey des noix à 2—3 fr. la mesure, pour les revendre 10—15 ct. l'assiettée aux joueurs. L'enjeu personnel était habituellement 26 noix, soit 1 noix par point, donc 26 noix de perdues dans le cas le plus malchanceux.

des campagnes pénibles mais souvent glorieuses et de l'heureux congé lui permettant de revenir, après des mois de marche, auprès de ceux qui lui sont chers.

Dans le chemin,
Près du ravin,
Voici ma mère
Et mon vieux père.
Doublons le pas,
Ils sont là-bas.

Ce faisant, le nouveau *revenu* donnait à l'assemblée attentive une très pittoresque leçon d'histoire et de géographie.

Il terminait souvent son récit par une chanson nouvelle. Presque tous les soldats qui avaient *été davou*, soit au service de Paris, Rome, Naples, revenaient avec une chanson et des airs nouveaux très goûtés dans les veillées si bien qu'à un moment donné, tout le monde chantait à l'unisson complainte ou chanson triste, puis chansons gaies, militaires, satiriques, politiques, humoristiques et pour finir, l'un ou l'autre cantique joué autrefois par les vieux organistes de la vallée durant la messe paroissiale,

Vers la fin de l'automne, certaines veillées familiales revêtaient un autre caractère pittoresque.

On avait mis rouir (*nizji*) le chanvre ¹⁾ et le moment était venu de l'émonder, le tiller. On choisissait les meilleures tiges et on les baignait à l'eau froide, puis remisait à l'écurie au chaud pour faciliter l'émondage au moment voulu. Dans la chambre commune, des planches sont croisées sur des plots de bois pour suppléer à l'insuffisance des bancs ou chaises. Des poignées (*dagnés*) de chanvre sont distribuées entre les couples, qui, tout en émondant en arrivent à de doux propos, sans être remarqués, la conversation demeurant privée, à part quelques boutades. Ce travail, plutôt de fantaisie, ne dure pas bien longtemps et une fois terminé, on débarrasse vivement la chambre en faisant passer planches et tiges (*tzenévoua*) par la fenêtre. Le moment était venu de „piler les tiges de chanvre“ (*pointa lon tzenévouer*) qui avaient disparu (façon de dire qu'on voulait danser). En effet, toute la gamme de nos vieilles danses y passait, la chevillère exceptée, cette dernière à cause du manque de place.

¹⁾ Pour faire rouir le chanvre, on étendait durant 10 à 15 jours les tiges de chanvre sur les prés humides, mais loin des habitations pour se conformer à la loi sur la police du feu.

Le premier harmonica (accordéon), dont le narrateur se rappelle, fut apporté par un soldat (Jos. M. revenu de la frontière des Verrières en février 1870).

On s'assemblait chez cette famille pour venir écouter cette *merveille* pourtant bien modeste.

Avant cette date on se contentait de clarinettes d'occasion, instruments en bois jaune à 7 clefs (joueurs C. Mariétan à Val-d'Illiez, B^{te} Berra à Champéry), d'un violoniste: Eugène Gonnet à Champéry, d'un joueur de tympanon: Jean Mariétan à Val-d'Illiez. Bien souvent on n'avait qu'une *peignète* à bouche, une flûte (piccolo en métal). Parfois, les parents, qui ne pouvaient plus danser, chantaient les danses en les accompagnant de gestes¹⁾ et la gaîté était générale.

Durant le repos, quelques chansons et une distribution de pommes ou de cidre doux.

Mais le *morbier*²⁾ marque 11 h. dans sa boîte vitrée. Lentement, l'aïeul vient allumer une buchille de bois gras (pin d'Autriche) à la lampe, petit *crésu-cresoua* alimenté d'huile de chanvre et suspendu à un *peindzjeu* au-dessus de la table et il approche cette flamèche du morbier. C'est le signal du départ. A ce moment les danses cessent, les voisins s'en vont après s'être donné rendez-vous dans un autre chalet à la prochaine occasion.

«Bounani à Djziu sa veu» (bonne nuit, Dieu soit avec vous). Les partants sont éclairés jusque sur le pas de porte, puis, munis d'une lanterne, ils s'acheminent vers leur demeure en file indienne, les plus forts marquant le chemin dans la neige, les petits enfants sur le dos de leurs parents, dans des peaux de brebis. La *St-Joseph* arrive et, avec elle, le retour du printemps. La population quasi nomade a aussi changé de chalets en redescendant la vallée. Les veillées sont alors remplacées par des réunions en plein air où l'on s'en donne à cœur joie à toutes sortes de jeux, de tours d'adresse, de force et de farces. Puis revenait le tour des vieilles chansons, surtout celles dont l'air pouvait être entendu le plus au loin. Je me rappelle avec une bien douce émotion ces assemblées des après-midi du dimanche sur la fraîche pelouse du mont voisinant la maison paternelle. Ces airs rustiques avaient

¹⁾ Ces gestes avaient pour but d'apprendre aux jeunes à danser correctement. — ²⁾ Vieilles horloges des 18^{me} — 19^{me} siècles, fabriquées en Savoie-Abondance.

un charme mystérieux que ne pourront jamais procurer les chants polyphoniques.

La seconde catégorie de veillées avait habituellement lieu le soir des principales fêtes. Ces jours-là (5 à 6 fois par an), la jeunesse masculine dansait l'après-midi jusque vers les 4 h. à la salle supérieure de l'auberge communale, jusqu'en 1878 aux sons de la musique de 1830 et dès lors, jusqu'en 1900, aux accords de la fanfare l'Echo de la Vallée. Cette dernière société avait dû faire harmoniser quelques vieilles danses à cet effet¹⁾.

La *Ste-Catherine* (25 nov.) était réservée aux jeunes filles, qui payaient gâteaux, vin et cigares aux musiciens. Les jeunes gens ne venaient pas à la salle ce jour-là, ces danses entre sexes différents étant défendues surtout par l'autorité ecclésiastique.

Vers 1900, ces réunions furent abolies. Le soir de ces fêtes, les jeunes gens s'en allaient un peu partout dans les familles, emportant du vin, des caramels, des cigares, des bouteilles d'anisette, d'eau de cannelle, de parfait-amour. Ces boissons étaient bues dans les veillées qui duraient souvent trop tard, au détriment des bonnes mœurs et de la santé. Là, parfois, se nouaient cependant des fréquentations qui devenaient sérieuses dans la suite.

Ces veillées, quoique plus bruyantes, n'avaient pas le charme tranquille de celles dites «de semaine». A part ces deux sortes de réunions, on veillait aussi en famille jusque vers 10—11 h. dans la chambre commune; le père pour fabriquer des hottes et des paniers en fibre de coudrier avec son *banc d'âne* et son couteau paré, la mère et les filles pour filer la laine et le chanvre avec lesquels on fabriquait le linge et les habits pour toute la famille.

De tout temps, l'autorité ecclésiastique a fulminé contre les veillées, englobant dans la même réprobation les bonnes et les moindres.

Quoi qu'il en soit, les veillées auront puissamment contribué au développement de la jeunesse dans notre vallée, en lui apprenant à parler, rire, s'amuser et surtout à chanter honnêtement.

En faut-il davantage?

Pour embellir la vie — Que ton charme est puissant,
Sainte et douce harmonie, — Aimable sœur du chant.
Parfois seul sur la terre, — Lassé du long chemin,
Je chante, alors j'espère — Et chasse mon chagrin.

¹⁾ Par M. César Zum-Offen de Monthey, 1^{er} directeur de l'Echo de la Vallée.